



Livret d'accueil d'UFORCA-Nice

Année 2024-2025

Bienvenue,

Vous venez de vous inscrire à une formation d'UFORCA-Nice et nous vous en remercions.

Vous trouverez dans ce livret les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

1. L'organisme de formation
2. Notre engagement Qualité
3. Les moyens techniques et logistiques
4. Ressources pédagogiques
5. Accessibilité
6. Réclamations
7. Médiation

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

UFORCA- Nice en quelques mots

L'association UFORCA-Nice pour la formation permanente assure la gestion de la Section clinique de Nice. Elle est rattachée au grand ensemble constitué par UFORCA POUR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JACQUES-LACAN.

La Section clinique de Nice travaille en étroite collaboration avec les Sections des autres villes, au nombre de 16 en France, et avec UFORCA pour l'Université populaire Jacques-Lacan.

L'organisme de formation UFORCA-Nice se décline essentiellement en trois formations :

- **La Section clinique de Nice (SCN)**
- **Le Séminaire d'Introduction à la Psychanalyse (SIP)**
- **Le Séminaire Vers les Institutions (SVI)**

Présentation

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953-1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. À l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII.

Fonctionnement

La Section clinique de Nice ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Elle a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse essentiellement aux travailleurs de la « Santé mentale ».

Un certificat de réalisation de l'action de formation sera délivré aux participants.

L'Association Uforca-Nice pour la formation permanente, créée en 1996, assure la gestion de la Section clinique de Nice. Uforca-Nice est affiliée à l'Union pour la Formation Continue en Clinique Analytique, UFORCA, comme l'ensemble des Sections, Antennes et Collèges cliniques du Champ freudien.

Les frais d'inscription des salariés désireux de participer pourront être pris en charge par leurs institutions dans le cadre de leur plan de formation permanente. On peut aussi s'inscrire à titre personnel.

Historique

En 1996, au mois de juillet, se réunissait à Angers, sous le nom de « Conciliabule » une rencontre qui allait faire date. Elle devait en effet traiter des « Effets de surprise dans les psychoses ». À partir des travaux des sections cliniques du Champ freudien, une communauté de travail se mettait à l'ouvrage. Trois réunions allaient se succéder, autour de ce que « La Conversation d'Arcachon » de juillet 1997 appelait « Les inclassables ». Jacques-Alain Miller avait ainsi lancé, vingt ans après la création de la Section clinique de Paris par le Docteur Lacan, un **aggiornamento** de la clinique, à l'interface entre expérience et théorie, qui le conduirait l'année suivante à proposer la notion de « Psychose ordinaire ».

C'est en 1996 que se forma le projet d'une Antenne clinique à Nice, et c'est celle-ci, depuis peu en état de marche, qui accueille la troisième rencontre, en septembre 1998, connue sous le nom de « Convention d'Antibes » et ayant donné lieu à un livre : **La psychose ordinaire** (Éditions Agalma).

L'enseignement repose à la fois sur des présentations de malades dans des services de psychiatrie, des séminaires théoriques et une multitude d'ateliers visant, à partir du plus près de l'expérience des participants, à les amener à construire les cas dont ils ont la responsabilité et à se forger les outils conceptuels éclairant l'impossible à supporter de la clinique.

Les participants de la Section clinique de Nice sont essentiellement des cliniciens expérimentés, psychiatres ou psychologues pour la plupart, exerçant en institution ou en libéral, et ayant une formation analytique personnelle. Les formations, notamment le Séminaire d'Introduction à la Psychanalyse, s'adressent également à des étudiants, travailleurs socio-éducatifs et toutes personnes qui s'intéressent à la psychanalyse.

Une attestation de formation est délivrée pour chaque participant inscrit et ayant régulièrement suivi les enseignements proposés.

**Participer aux formations d'UFORCA-Nice
ne saurait habilitier à l'exercice de la psychanalyse.**

Les enseignements :

○ Les enseignements de la Section clinique de Nice se déroulent le samedi sur une plage horaire allant de 9h à 13h et de 15h à 17h, à raison de 8 samedis sur la période scolaire (environ une fois par mois)

Des présentations cliniques (facultatives à l'enseignement) sont réalisées en semaine. Le calendrier des présentations est fixé chaque année par le responsable, Dr David Halfon, et les services hospitaliers concernés.

○ Le Séminaire d'Introduction à la Psychanalyse se déroule à raison de six soirées (20h30 à 22h) entre novembre et avril.

○ Le Séminaire Vers les Institutions se déroule à raison de six après-midi (de 14h à 16h).

La Coordination des formations :

Le coordinateur d'Uforca -Nice est :

Dr François Bony (réfèrent pédagogique)

Il est assisté d'un secrétariat technique composé de :

Mme Annie Ardisson

Mme Isabelle Orrado (Réfèrent qualité)

Rémy Baup (réfèrent Handicap).

Le Collège des enseignants est composé :

Des enseignants de la Section Clinique de Nice (tous membres de l'École de la Cause freudienne et de l'Association Mondiale de Psychanalyse) :

Mme Annie Ardisson, Psychologue,

M. Rémy Baup, Psychologue,

Mme Chantal Bonneau, Psychologue,

Dr François Bony, Psychiatre,

Dr Christine De Georges, Psychiatre,

Dr Philippe De Georges, Psychiatre,

Mme Armelle Gaydon, Psychologue,

M. Philippe Giovanelli, Psychologue,

Dr David Halfon, Psychiatre,

Mme Isabelle Orrado, Psychologue, Chargée de cours à l'Université Côte d'Azur,

Mme Audrey Prévôt, Psychologue,

Dr Frank Rollier, Psychiatre,

Des enseignants – associés à la Section Clinique de Nice (tous membres de l'Association de la Cause Freudienne) :

Mme Jessica Choukroun, Psychologue, Maître de conférence à l'université Côte d'Azur,
Mme Michèle Harroch, Psychologue,
Dr Philippe Lienhard, Pédopsychiatre,
M. Salvatore Maugeri, Psychologue,
Mme Nathalie Seban, Psychologue,

Les enseignants vous communiqueront leur adresse courriel afin que vous puissiez échanger pendant votre formation.

Horaires de formation et émargement :

Le lieu de la formation tout comme les horaires se trouvent dans le programme des formations, disponible sur le site www.psychanalyse-cotedazur.fr

Les feuilles d'émargement servent à établir les certificats de réalisation de l'action de formation. Il est de la responsabilité du participant de vérifier qu'il a signé la feuille. Le participant accepte qu'UFORCA-Nice communique les attestations de présence ou de connexion, si la formation est payée par un organisme tiers.

2 . NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

L'amélioration continue de la qualité de la prestation fournie

UFORCA-Nice est engagée dans la démarche qualité Qualiopi.

Elle repose sur les conditions d'information du public, les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.

Une attention particulière est portée quant à :

- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations.
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- L'inscription et l'investissement de l'organisme de formation dans son environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

En vous inscrivant aux formations d'UFORCA-Nice, vous vous engagez à répondre aux questionnaires des différentes fiches d'évaluation qui pourront vous être proposées.

L'évaluation de préformation :

Pour le Séminaire d'Introduction à la Psychanalyse (S.I.P.) :

Il est ouvert à toutes et tous sans nécessité de prérequis.

Questionnaire de préformation visant à mieux comprendre vos attentes et besoins

Pour le Séminaire vers les institutions (S.V.I.) :

Il est ouvert à toutes et tous sans nécessité de prérequis.

Questionnaire de préformation visant à mieux comprendre vos attentes et besoins

Pour la Section clinique de Nice :

Il est demandé un niveau d'études bac + 2 (ou niveau 5) avec une connaissance minimale de la psychanalyse et un intérêt pour cette discipline.

Un entretien avec un enseignant est proposé avant chaque inscription afin d'évaluer l'adéquation de la demande ; En fonction des éléments reçus, le participant pourra être orienté sur des groupes appropriés à son niveau et son expérience professionnelle.

Pour les personnes renouvelant leur inscription, un questionnaire de préformation leur sera adressé afin d'évaluer l'opportunité de les intégrer dans des groupes répondant au mieux à leur expérience professionnelle.

L'objectif de ce questionnaire est de faire le point sur vos motivations et l'impact que doit avoir la formation. Ce questionnaire représente un élément central dans l'analyse de vos besoins et dans l'adaptation de la formation à ceux-ci.

L'accompagnement en cours de formation :

Vous pouvez à tout moment vous mettre en contact avec un enseignant pour lui exposer votre travail, lui soumettre des questions, lui faire part d'une difficulté. N'hésitez pas à vous saisir de son courriel.

Vous recevrez par mail les exposés théoriques des enseignants et les travaux des participants. Les cas cliniques ne sont pas diffusés pour des raisons de confidentialité.

La bibliothèque de la Section clinique, conjointe avec l'ACF en ECA, est à votre disposition. Elle est située dans les locaux du CPCT, 13 avenue Niquet à Antibes.

Il faut préalablement téléphoner au 06 98 26 35 99 pour avertir de votre venue. Vous pouvez aussi demander qu'un ouvrage vous soit amené le jour d'une action de formation.

L'évaluation de la qualité et de la satisfaction de la formation :

A la fin de la formation, un questionnaire est envoyé aux participants afin d'apprécier le degré de satisfaction.

Cette évaluation vise à nous permettre de mesurer le degré de satisfaction des participants aux formations et de déterminer nos actions d'amélioration continue.

L'évaluation des acquis en fin de formation :

Une évaluation des acquis de formation est réalisée en fin de formation. Elle doit permettre à tous les acteurs d'apprécier la qualité et l'efficacité de l'action de formation : équipe pédagogique, participant, entreprise, organisme financeur (si besoin). L'évaluation peut porter aussi bien sur les connaissances théoriques que pratiques.

Cette évaluation est réalisée sur la base d'un ensemble de questions en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation.

Document remis en fin de prestation :

Certificat de réalisation de l'action de formation

Nos indicateurs Qualité

UFORCA-Nice a obtenu la certification Qualiopi en 2022.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation.

En 2024 UFORCA-Nice, c'est :

Plus de 100 heures de formations dispensées

145 personnes formées

Un collège de 17 enseignants

Chaque formation présente ses indicateurs qualités dans son programme.

3. MODALITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Adresse d'Uforca Nice (Section Clinique de Nice) :

39 Bd Victor Hugo, 06000 Nice

Téléphone : 04 93 87 09 23

Adresse mail :

sectioncliniquenice@gmail.com

Site internet : <https://psychanalyse-cotedazur.fr>

(Vous trouverez sur ce site des informations concernant la Uforca-Nice ainsi que les activités locales de l'Association de la Cause freudienne, de l'École de la Cause freudienne, du CPCT et de l'ensemble du champ freudien.)

4. RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Accompagnement pédagogique : Vous pouvez à tout moment vous mettre en contact avec un enseignant pour lui exposer votre travail, lui soumettre des questions, lui faire part d'une difficulté. N'hésitez pas à vous saisir de son courriel.

Supports écrits : Vous recevrez par mail les exposés théoriques des enseignants et les travaux des participants s'appuyant sur une bibliographie référencée. Les cas cliniques ne sont pas diffusés pour des raisons de confidentialité.

La bibliothèque de la Section clinique, conjointe avec l'ACF en ECA, est à votre disposition. Elle est située dans les locaux du CPCT, 13 avenue Niquet à Antibes.

Il faut préalablement téléphoner au 06 98 26 35 99 pour avertir de votre venue. Vous pouvez aussi demander qu'un ouvrage vous soit amené le jour d'une action de formation.

Si vous avez des questions quant à la démarche qualité :

sectioncliniquenice.qualite@gmail.com , tel : 06 03 02 20 50

Référent qualité: Isabelle Orrado

5. ACCESSIBILITÉ

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap: Rémy BAUP au 06.11.20.21.05 ou par mail à

sectioncliniquenice.qualite@gmail.com, afin de vous accompagner et vous orienter au mieux dans vos démarches et en fonction de vos besoins.

Accessibilité pédagogique des formations proposées :

La prestation, l'accompagnement pédagogique et les outils sont adaptés autant que possible et au cas par cas aux personnes en situation de handicap, en fonction des besoins définis lors de l'entretien préalable. Si nécessaire, nous pouvons faire appel aux compétences et mesures de compensation du Centre de Ressources Régional de l'Agefiph.

Prévention des ruptures de parcours :

L'assiduité et l'implication du participant sont des éléments essentiels pour l'acquisition des compétences et la réussite de l'action de formation. UFORCA-Nice met en œuvre tous les moyens pédagogiques pour favoriser cet engagement.

Tableau de suivi de l'assiduité :

UFORCA-Nice établit des feuilles d'émargement pour chaque demi-journée de formation en présentiel.

Un tableau de présences/absences des participants est tenu et mis à jour après chaque journée de formation, ce qui permet d'identifier les absences.

Si des difficultés particulières peuvent entraîner une rupture dans le suivi de votre formation, vous pouvez à tout moment nous contacter (sectioncliniquenice.qualite@gmail.com) et nous pourrons alors étudier ensemble votre situation particulière afin d'y répondre au mieux.

6. RÉCLAMATIONS

Si vous souhaitez effectuer une réclamation, vous pouvez nous envoyer un mail à sectioncliniquenice.qualite@gmail.com (en mentionnant en objet : RECLAMATION) ou en écrivant à Uforca-Nice (Section clinique de Nice), 39 bd Victor Hugo, 06000 Nice.

Nous vous remercions de faire cette démarche dans un délai de trois mois à compter du fait générateur.

Nous **accusons réception** dans un délai de **10 jours** à compter de la réception de la réclamation ou pour y répondre immédiatement par mail ou par courrier.

Nous inscrirons la réclamation dans notre fichier « **gestion des réclamations** », répertoriant la date de celle-ci et son objet.

Le **délai de traitement** dépendra donc de la complexité de la situation. De manière générale, les **réclamations sont traitées dans un délai de moins d'une semaine**.

Une réponse ou une solution sera envoyée par mail ou par courrier. Elle complétera également le fichier « gestion des réclamations ».

7. MÉDIATION

En cas de litige survenant avec le Bénéficiaire, il sera recherché une solution à l'amiable.

Méiateur à la consommation :

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons, si nécessaire, un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à :

CNPM MÉDIATION CONSOMMATION
27, avenue de la
Libération 42 400 SAINT
CHAMOND.

Le bénéficiaire ne peut toutefois saisir le médiateur qu'à la condition d'avoir préalablement fait une démarche par écrit directement auprès du professionnel concerné.